

GROUPE DMS

Rapport financier semestriel 2013

SOMMAIRE

1	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE.....	3
1.1	EVENEMENTS IMPORTANTS DU SEMESTRE	3
1.2	Résultats consolidés	3
1.3	Evènements postérieurs au 30 juin 2013	4
1.4	Facteurs de risques	4
1.5	Principales transactions avec les parties liées.....	4
2	COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES.....	5
2.1	ETATS DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2013	5
2.2	ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 30 JUIN 2013.....	6
2.3	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2013	7
2.4	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	8
2.5	ANNEXE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	9
	Déclaration de conformité :	9
3	DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2013	30
4	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2013.....	31

1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1 EVENEMENTS IMPORTANTS DU SEMESTRE

- Au 1^{er} semestre 2013, le Groupe Diagnostic Medical Systems (DMS) a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 8,6 M€, contre 12,1 M€ au 1^{er} semestre 2012.
Le groupe avait bénéficié, début 2012, de la facturation du solde de 2,2 M€ de l'importante commande de tables de radiologie en Russie remportée en 2011 d'un montant total de 4,0 M€. En outre, DMS n'a comptabilisé au 1^{er} semestre 2013 qu'un faible montant (0,6 M€) du contrat de radiologie remporté au Moyen-Orient d'un montant total de 2,6 M€ dont une grande partie des systèmes ont été fabriqués ou stockés au cours du 2^{ème} trimestre. Le solde de ce contrat sera facturé au 2nd semestre 2013.
- DMS a procédé à des augmentations de capital réalisées à travers les exercices des BSA D du 1^{er} mai 2012 au 28 février 2013. A l'issue de ces opérations, 5 532 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 2304 € dont 895 € de capital et 1409 € de prime d'émission.
A l'issue de cette opération, le capital social de DMS s'élève à 12039219 euros divisé en 74422156 actions de même nominal (soit un pair théorique de 0,162 €).
- Comme indiqué dans le document de référence de l'exercice 2012, DMS a accepté en février 2013 les conséquences de la vérification de sa comptabilité par l'administration fiscale relative aux exercices 2008 à 2010 réduisant les déficits reportable du Groupe pour un montant de 675 K€ et les ramenant à 25 142 K€ au 1^{er} janvier 2012.
- Périmètre de consolidation des comptes :
La société APELEM (filiale de DMS) a créé en janvier 2013 une filiale en Corée du Sud, cette filiale détenue à 100% par APELEM est consolidée dans les états financiers résumés au 30 juin 2013 présentés dans ce rapport.

1.2 RESULTATS CONSOLIDES

Le Groupe DMS a enregistré au cours du premier semestre de l'exercice 2013 un chiffre d'affaires de 8 614 K€ contre 12 106 K€ au premier semestre 2012. (cf commentaires ci-dessus en événements significatifs)

Le résultat opérationnel est une perte de 932 K€ contre une perte de 549 K€ au 30 juin 2012.

La légère hausse des frais de personnel est principalement liée au plein effet du renforcement des équipes de management pour préparer les prochaines étapes de développement (arrivées au cours du 1^{er} semestre 2012 d'un Directeur R&D, d'un Directeur *supply chain* et de Responsables de la sous-traitance et de la production et au 1^{er} semestre 2013 d'un Responsable du bureau d'étude mécanique).

L'effectif moyen sur la période s'établit à 84 salariés contre 85 au 30 juin 2012.

Les dotations et reprises de provisions génèrent au 30 juin 2013 un produit net de 77 K€ contre un produit de 582 K€ sur le premier semestre 2012. Cette variation est principalement liée aux reprises significatives de provisions sur les stocks mis au rebut au premier semestre 2012.

Les charges externes sont en baisse de 189 K€ par rapport à la période close au 30 juin 2012.

Le résultat financier passe d'une perte de 29 K€ au premier semestre 2012 à une perte de 10 K€ au premier semestre 2013.
Au 30 juin 2013, les déficits reportables s'élevaient à 26 441 K€ générant un impôt différé actif non comptabilisé de l'ordre de 8 814 K€. Compte tenu des déficits, aucun impôt sur les sociétés n'a été comptabilisé.
Le résultat net consolidé, part du Groupe, est une perte de 932 K€ contre une perte de 578 K€ au premier semestre 2012.

Comme indiqué en 1.1, aucune variation de périmètre n'est à constater entre l'exercice 2012 et la période close au 30 juin 2013 en dehors de la création en janvier 2013 par la société APELEM (filiale à 100% de DMS) d'une filiale de distribution en Corée du Sud (détenue à 100% par APELEM).

1.3 EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2013

Le 11 juillet 2013, DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices des BSA D du 1^{er} mars 2013 au 30 avril 2013, date d'expiration des BSA D. A l'issue de cette opération, 12 967 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 4 409€ dont 2 098 € de capital et 2 311 € de prime d'émission.

A l'issue de cette opération, le capital social de DMS s'élève à 12041317 euros divisé en 74435123 actions de même nominal (soit un pair théorique de 0,162 €).

1.4 FACTEURS DE RISQUES

Les risques et incertitudes pesant sur l'activité pour les mois à venir demeurent, globalement, conformes à l'analyse présentée au chapitre 4 du Document de Référence 2012.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Risque de liquidité :

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe DMS a besoin pour financer son développement du soutien de partenaires financiers. DMS pourrait être défavorablement affecté en cas de réduction des capacités de financement par les établissements bancaires. En dehors de l'exposition indirecte via ses partenaires bancaires, le Groupe DMS n'a pas identifié de facteurs de risques découlant de la situation générale en Grèce ou encore de la crise des dettes souveraines des autres pays de la zone Euro.

1.5 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Au cours du premier semestre 2013, les relations entre le Groupe et les parties liées sont restées comparables à celles de 2012.

Aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de cette période.

2 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

2.1 ETATS DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2013

ACTIF	en K€	Notes	30/06/2013	31/12/2012	Variation
			6 mois	12 mois	
Goodwill		Note 4	973	973	-
Immobilisations incorporelles		Note 4	1 352	1 205	147
Immobilisations corporelles		Note 5	687	805	- 118
Impôts différés actifs		Note 21	-	-	-
Actifs financiers non courants		Note 6	77	82	- 5
Participation dans les entreprises associées					-
Autres actifs non courants					-
Total de l'actif non courant			3 089	3 065	24
<i>Actif courant</i>					-
Stocks		Note 7	7 273	6 573	700
Créances clients		Note 8	5 090	6 473	- 1 383
Autres actifs courants		Note 9	1 870	1 747	123
Trésorerie et équivalents de trésorerie		Note 10	3 508	5 300	- 1 792
Total de l'actif courant			17 741	20 092	- 2 351
TOTAL DE L'ACTIF			20 830	23 157	- 2 327

PASSIF	en K€	Notes	30/06/2013	31/12/2012	Variation
			6 mois	12 mois	
Capital émis		Note 23	12 039	12 038	1
Prime d'émission			8 223	8 221	2
Autres réserves			- 6 168	- 5 917	- 251
Résultat de l'exercice			- 932	- 468	- 464
Capitaux propres part du Groupe			13 163	13 875	- 712
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			99	108	- 9
Total des capitaux propres			13 261	13 983	- 722
<i>Passif non courant</i>					-
Emprunts à long terme (part >1an)		Note 11	636	441	195
Impôts différés passifs		Note 21			-
Provisions à long terme		Note 12	16	22	- 6
Total du passif non courant			652	463	189
<i>Passif courant</i>					-
Fournisseurs et comptes rattachés		Note 13	3 897	4 722	- 825
Autres créditeurs		Note 13	1 276	1 510	- 234
Dettes financières (part <1 an)		Notes 10, 11	1 547	2 288	- 741
Partie courante des emprunts long terme		Note 11	110	109	1
Impôts exigibles			-	-	-
Provisions à court terme		Note 12	84	81	3
Total du passif courant			6 916	8 711	- 1 795
TOTAL DU PASSIF			20 830	23 157	- 2 327

2.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 30 JUIN 2013

ETAT DU RESULTAT GLOBAL K€	Notes	30/06/2013	30/06/2012
		6 mois	6 mois
Activités maintenues			
Produit des activités ordinaires	Note 16	8 614	12 106
Autres produits	Note 17	854	678
Variation de stocks de produits finis en cours		1 477	625
Marchandises et matières consommées		-7 298	-9 845
Frais de personnel	Note 18	-2 427	-2 275
Dotations aux amortissements	Note 5	-67	-77
Dotations aux provisions	Note 12	77	582
Dépréciation immobilisations incorporelles	Note 4	-321	-316
Charges externes		-1 659	-1 848
Autres charges	Note 19	-182	-178
Résultat opérationnel		-932	-549
Produits financiers		11	15
Charges financières		-21	-44
Résultat financier	Note 20	-10	-29
Résultat avant impôt		-942	-578
Résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues		-942	-578
Quote part dans résultat net des entités associées		0	0
Activités abandonnées ou cédées		0	0
Résultat de l'exercice des activités abandonnées			
Résultat de l'exercice des activités cédées			
Impôt sur le résultat	Note 21	0	0
Résultat net consolidé		-942	-578
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-9	0
Résultat net consolidé-part du groupe		-932	-578
Résultat par action revenant aux actionnaires (€/action)			
Résultat de base par action	Note 24	-0,01	-0,01
Résultat dilué par action	Note 24	-0,01	-0,01

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	30/06/2013 6 mois	30/06/2012 6 mois
Résultat net consolidé	- 942	- 578
Pertes et gains actuariels	-	-
Effet d'impôt	-	-
- Sous-total autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés au compte de résultat	-	-
Écarts de conversion	-	-
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Effet d'impôt	-	-
- Sous-total autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés au compte de résultat	-	-
Total autres éléments du résultat global	-	-
Résultat global	- 942	- 578
Dont part du groupe	- 932	- 578
Dont part des intérêts minoritaires	9	-

2.3 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2013

en K€ - sauf nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidées	TOTAL PART GROUPE	Intérêts minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Solde au 1er janvier 2012	41 897 805	12 442	8 191	- 11 835	8 798	107	8 905
Changement de méthode					-		-
Correction d'erreur					-		-
Paielements fondés sur des actions					-		-
Opérations sur titres auto détenus					-		-
Variation de périmètre							-
Autres							
Résultat net				- 468	- 468	1	- 467
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			- 266		- 266		- 266
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-		-
Dividendes					-		-
Coût des paiements en actions				254	254		254
Augmentation de capital	32 518 819	5 261	296		5 557		5 557
Réduction de capital	-	5 664		5 664	-		-
Solde au 31 décembre 2012	74 416 624	12 038	8 221	- 6 385	13 875	108	13 983
Solde au 1er janvier 2013	74 416 624	12 038	8 221	- 6 385	13 875	108	13 983
Changement de méthode					-		-
Correction d'erreur					-		-
Paielements fondés sur des actions					-		-
Opérations sur titres auto détenus					-		-
Variation de périmètre							-
Autres							
Résultat net				- 932	- 932	9	- 942
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-		-
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-		-
Dividendes					-		-
Coût des paiements en actions				218	218		218
Augmentation de capital	5 532	1	1		2		2
Réduction de capital					-		-
Solde au 30 juin 2013	74 422 156	12 039	8 223	- 7 100	13 163	99	13 261

2.4 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

<i>En K€</i>	30/06/2013	30/06/2012
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'ensemble consolidé	- 942	- 578
Elimination des éléments non monétaires :		
. Dotations aux amortissements et provisions a)	385	401
. Variation des impôts différés		
. Résultat de cession d'actifs non courants	115	
. Quote-part de subventions d'investissement		
. Abandons de créances		
. Coût des avantages accordés (stocks options et actions gratuites)	218	36
Marge brute d'autofinancement	- 224	- 141
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	- 520	- 1 408
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles (1)	- 744	- 1 549
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations et actifs financiers	- 535	- 394
Cession d'immobilisations et autres actifs non courants	2	
Réduction d'actifs financiers	5	88
Incidence variation de périmètre		
Variation des autres actifs et passifs non courants	23	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (2)	- 505	- 306
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Versements d'avances conditionnées	210	135
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentations de capital en numéraire	2	5 292
Nouveaux emprunts et financements		
Remboursements d'emprunts et financements	- 14	- 13
Remboursement d'avances conditionnées		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (3)	198	5 414
Variation nette de trésorerie (1) + (2) + (3)	- 1 051	3 559
Trésorerie d'ouverture	3 012	- 363
Trésorerie de clôture b)	1 961	3 196
Variation trésorerie nette	- 1 051	3 559

a) à l'exclusion des provisions sur actifs circulants assimilées à des charges décaissables

b) Cf. note 10 pour le détail des montants de trésorerie d'ouverture et de clôture

Présentation du tableau de flux de trésorerie : au 30 juin 2013 les montants de trésorerie d'ouverture et de clôture s'entendent déduction faite des sommes relatives aux cessions de créances professionnelles (mobilisations de créances). Auparavant le Groupe DMS présentait les variations des cessions de créances comme une source de financement et donc au sein des flux provenant des activités de financement. La trésorerie d'ouverture et la trésorerie de clôture ne déduisaient donc pas les mobilisations de créances. Pour les besoins de comparaison, la colonne relative au 30 juin 2012 présentée ci-dessus a été retraitée selon les mêmes modalités de présentation et en conséquence ces données diffèrent de celles précédemment publiées par le groupe.

2.5 ANNEXE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

DECLARATION DE CONFORMITE :

Au 30 juin 2013, les états financiers consolidés résumés du Groupe DMS ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, IAS (International Accounting Standards), complétées des interprétations formulées par les Comités SIC et IFRIC, approuvées par l'Union Européenne et applicables à cette date. Au 30 juin 2013, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'UE.

Les comptes présentent en milliers d'euros (sauf mention contraire) :

- L'état de la situation financière
- L'Etat du résultat global
- Le tableau de variation des capitaux propres
- Le tableau des flux de trésorerie
- L'annexe

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2012 et au 30 juin 2012.

NOTE 1 Eléments marquants du semestre

Se référer au 1.1 du présent rapport financier pour ce qui concerne les éléments marquants du semestre et au 1.3 pour ce qui concerne les événements postérieurs à la clôture.

NOTE 2 Principes comptables

Activités du Groupe

Le Groupe DMS conçoit, produit et commercialise des appareils d'imagerie médicale qui interviennent sur deux marchés : celui de la Radiologie et celui du diagnostic de l'ostéoporose (Ostéodensitométrie), ce qui constitue ses 2 pôles d'activités. La société DMS est cotée sur le marché Euronext Paris, compartiment C, le code ISIN des actions de la société est FR0000063224.

Principes généraux et normes comptables

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en application des règles d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des **normes comptables internationales IFRS** telles qu'adoptées au 30 juin 2013 dans l'Union Européenne.

Les comptes consolidés du 1^{er} semestre 2013 sont conformes à la norme IAS 34 – informations financières intermédiaires. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe DMS, pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Evolutions des règles et méthodes comptables au cours de l'exercice 2013

La devise fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'Euro. Les chiffres sont exprimés en milliers d'Euros sauf mention contraire.

L'impôt estimé est calculé à partir d'une estimation du taux d'impôt probable à la clôture annuelle (33,33%).

Normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013

Les nouvelles normes et amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2013 et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes ont été appliquées à l'exception de la norme IAS 19 révisée Avantages du personnel (cf. précisions ci-après).

Au 30 juin 2013, le Groupe DMS a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les états financiers de l'exercice 2012, sauf nouvelles obligations IFRS applicables au 1^{er} janvier 2013 (Voir ci-après.) ; de ce fait, l'ensemble des principes et méthodes comptables du Groupe ne sont pas repris de manière détaillée en Note 2 de l'Annexe ; les états financiers consolidés à cette date doivent être examinés conjointement avec ceux établis au 31/12/2012.

Les nouvelles normes et amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2013 et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes sont sans impact sur les états financiers du Groupe :

Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
IFRS 13 – <i>Evaluation de la juste valeur</i>	1/01/2013	1/01/2013
Amendements IAS1 – <i>Présentation des autres éléments du résultat global</i>	1/07/2012	1/07/2012
Amendements IFRS 7 – <i>Information à fournir – compensation des actifs et passifs financiers</i>	1/1/2013	1/01/2013
<i>Improvements to IFRSs (2009-2011) / Amélioration annuelle des normes IFRS publiée en mai 2012 :</i>	1/1/2013	1/1/2013
IAS 1 – <i>Présentation des états financiers</i>		
IAS 16 – <i>Immobilisations corporelles</i>		
IAS 32 – <i>Instruments financiers : Présentation</i>		
IAS 34 – <i>Information financière intermédiaire</i>		
Amendements IFRS 1 – <i>Prêts gouvernementaux</i>	1/1/2013	1/1/2013
Amendements IAS 12 – <i>Recouvrement des actifs sous-jacents</i>	1/1/2012	1/1/2013
Amendements IFRS 1 – <i>Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants</i>	1/07/2011	1/1/2013
IFRIC20 – <i>Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert</i>	1/1/2013	1/01/2013

En ce qui concerne la norme IAS 19 révisée relative aux avantages du personnel (date d'entrée en vigueur pour l'IASB et l'UE : 1/1/2013), l'absence d'impact significatif sur la présentation des états financiers lié aux changements induits par la nouvelle norme sur la comptabilisation des indemnités de départ en retraite n'a pas conduit DMS à appliquer la norme révisée. La position adoptée par le Groupe a été de ne pas appliquer cette norme révisée considérant ce traitement conforme à la norme IAS 8.8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs qui expose l'absence d'obligation d'adoption d'une nouvelle méthode si celle-ci n'a pas d'impact significatif. Le Groupe veillera à s'assurer dans le temps du caractère non significatif de l'impact de l'application de cette norme révisée et mettra en œuvre la nouvelle norme de manière rétrospective dès lors que l'impact se révélera significatif.

Au 30 juin 2013, le Groupe n'applique pas de normes, amendements et interprétations par anticipation. Ces normes, amendements et interprétations n'auraient pas eu d'impact sur les états financiers au 30 juin 2013 du Groupe.

Continuité d'exploitation

Au cours de l'exercice 2012 DMS a procédé à des augmentations de capital réalisées à travers l'exercice des BSA C et BSA D pour un montant total de 65 K€ (incluant la prime d'émission) ainsi que par l'émission de 32 304 343 actions nouvelles pour un montant global de 5 492 K€ (incluant 266 K€ de prime d'émission).

Ce renforcement des fonds propres associé à l'étude au 30/06/2013 du plan d'affaires et des plans de trésorerie a conduit le Groupe à retenir le principe de continuité d'exploitation pour l'établissement des présents états financiers consolidés résumés.

Trésorerie et équivalent

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « produits de trésorerie ».

Autres produits et charges opérationnels

Les autres « produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant particulièrement significatif que le Groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations. Les estimations et hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes, portent en particulier sur les provisions pour dépréciation des stocks, pour créances clients, pour retraites, la durée du cycle de vie des produits, les risques fiscaux, les litiges, la valorisation des écarts d'acquisition, la valorisation des actifs incorporels et leur durée de vie estimée. Les montants définitifs pourraient différer de ces estimations.

Les hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes qui peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

Principes comptables et principes de consolidation

Méthodes de consolidation :

L'ensemble des sociétés du Groupe incluses dans le périmètre de consolidation étant actuellement contrôlées de manière exclusive directement ou indirectement par la société mère, ces filiales sont consolidées par intégration globale.

Information sectorielle :

L'information sectorielle du Groupe, depuis l'application d'IFRS 8 au 1^{er} janvier 2009, est présentée selon les données de gestion fournies en interne à la Direction pour le pilotage des activités, la prise de décision et l'analyse de la performance des activités. Les informations de gestion fournies à la Direction sont établies conformément aux normes IFRS utilisées par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Le Groupe est organisé autour de deux métiers :

- la radiologie
- l'osteodensitométrie

Radiologie : systèmes qui utilisent l'imagerie pour faire du diagnostic

Osteodensitométrie : systèmes de diagnostic de l'ostéoporose

Élimination des transactions intragroupes :

Tous les soldes et transactions intra-groupe, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes, sont totalement éliminés.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ d'IAS 32, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill est considérée comme définitive.

Goodwill

A la date d'acquisition le goodwill est évalué à son coût qui représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs.

Après la date d'acquisition le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. La dépréciation éventuelle d'un goodwill est déterminée par rapport à la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté.

Le goodwill (973 K€) est composé exclusivement de l'UGT APELEM.

Ce goodwill doit être soumis à des tests de dépréciation chaque année, ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il s'est déprécié.

Ce test est effectué pour chaque clôture annuelle, au 31 décembre de chaque année.

Compte tenu des faits exposés ci-après la direction a conclu à l'absence d'indications de perte de valeur du goodwill au 30 juin 2013 :

- La baisse du chiffre d'affaires de l'UGT au 30/06/2013 par rapport au 30/06/2012 (-33%) ne traduit pas une révision du plan d'affaires annuel ayant servi de base au test de perte de valeur effectué sur le goodwill de l'UGT pour la clôture au 31/12/2012. En effet, certains marchés significatifs devraient, selon les meilleures estimations de la Direction, être confirmés et livrés sur le second semestre, et permettre de soutenir le plan d'affaires établi par la direction lors de la précédente clôture ;
- Le taux de marge brute (prenant en compte les produits des activités ordinaires, la variation de stocks des produits finis et encours et les marchandises et matières consommées) réalisé par l'UGT sur la période close au 30/06/2013 traduit une évolution favorable par rapport au taux de marge brute constaté pour l'activité de l'UGT sur la période annuelle 2012.

Au 31 décembre 2012, l'évaluation de la valeur recouvrable de l'UGT APELEM a été réalisée par l'application de différentes méthodes principalement :

L'actualisation des flux de trésorerie (méthode dite du « DCF » ou « Discounted Cash Flow »).

La méthode de l'actualisation des flux de trésorerie se fonde :

- Sur des prévisions de flux de trésorerie établies pendant la durée du plan à moyen terme (à 5 ans). Elles sont liées aux conditions d'exploitation prenant notamment en compte les mesures de restructuration engagées depuis fin 2009 et les perspectives de marchés ;
- Sur une valeur terminale pour la période au-delà des prévisions à moyen terme, déterminée par l'application du taux de croissance à long terme (1%) au « Flux de trésorerie libre » normatif de la dernière année des prévisions ;
- Sur une variante de calcul de la valeur terminale par application d'un multiple de Valeur d'Entreprise sur chiffre d'affaires qui se justifie par l'existence de valeurs de marché de sociétés cotées comparables. Le multiple retenu de 2,59 des ventes réalisées (année 2012) correspond au multiple le plus faible de l'échantillon auquel a été appliquée une décote de 30% liée à la taille et à la rentabilité négative actuelle ;
- Un taux d'actualisation correspondant à l'UGT en fonction du risque métier. Au 31 décembre 2012, le taux d'actualisation a été évalué à 14,34%.

Comme au 31 décembre 2012, le Groupe DMS estime, sur la base d'évènements raisonnablement prévisibles à ce jour, qu'il n'y a pas lieu de constater de perte de valeur sur le montant de goodwill présenté au bilan, mais que d'éventuels changements allant au-delà des hypothèses de sensibilité décrite en note 4 de l'annexe pourraient induire une insuffisance de la valeur recouvrable par rapport à la valeur comptable.

Frais de Recherche et développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges. Les dépenses de développement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles lorsqu'elles portent sur des projets identifiables et que ces projets présentent une faisabilité technique et des perspectives commerciales.

Les frais de développement immobilisés sont à la fois des frais engagés en interne, coûts de personnel, et des frais externes (sous-traitance à des laboratoires...). Les frais de recherche et développement sont amortis sur leur durée d'utilité qui est dans la plupart des cas estimée à 3 ans. En cas d'indice de perte de valeur du projet identifié les frais de Recherche et développement peuvent faire l'objet d'une dépréciation complémentaire. Les frais de recherche et développement sont sortis lorsque plus aucun avantage économique futur n'est attendu.

Regroupement d'entreprises et reconnaissance des écarts d'acquisition :

La norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises, prévoit en principe un retraitement rétrospectif de toutes les acquisitions de sociétés (business combinations) antérieures à la date de transition. Pour des raisons pratiques, le Groupe DMS a utilisé l'option offerte par la norme IFRS 1, Première adoption des normes IFRS, de ne pas appliquer le retraitement rétrospectif aux acquisitions antérieures à la date de transition. Cela concerne l'écart d'acquisition de la filiale APELEM.

Ainsi, pour cette société acquise, le montant de l'écart de première consolidation selon les normes IFRS le jour de l'acquisition de la société par DMS est le même que celui qui avait été calculé dans les principes comptables français.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût initial diminué, le cas échéant, du cumul des pertes de valeurs, conformément à IFRS 3 et IAS 36.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou dès lors que des événements indiquent une perte de valeur potentielle.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul d'amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet de réévaluation en juste valeur.

L'amortissement est calculé selon les méthodes linéaire ou dégressif sur la durée d'utilité de l'actif soit :

- | | |
|--|----------------|
| • Constructions | 5 à 30 ans |
| • Matériel et outillage industriel | 3 ans à 10 ans |
| • Agencements, aménagements, installations | 4 à 10 ans |
| • Matériel de transport | 1 à 5 ans |
| • Matériel de bureau et informatique | 3 à 10 ans |
| • Mobilier | 5 à 10 ans |

En ce qui concerne l'immeuble d'APELEM, construit avec un bail à construction, la durée d'utilité des composants amortissables sur une durée supérieure à la durée du bail a été réduite à la durée du bail, soit 30 ans. Le bail à construction a été analysé, conformément à la norme IAS 17.4, en une location simple pour la partie afférente au terrain, le transfert de propriété n'étant pas prévu au contrat.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût complet ou de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks de marchandises et des approvisionnements comprend en sus du prix d'achat les frais accessoires. La valeur nette de réalisation est estimée par rapport au prix de vente estimé diminué éventuellement des coûts estimés restant à réaliser pour l'achèvement des matériels.

Le coût des stocks de produits finis comprend les coûts directs d'acquisition et les autres coûts directs tels que la main d'œuvre directe, les frais de transport et de douanes ainsi qu'une quote-part de frais généraux imputables à ces actifs. Les coûts d'emprunts attribuables à l'activité de production sont non significatifs compte tenu de la faible durée du processus de production.

Créances clients

Les créances clients sont valorisées suivant leurs valeurs nominales diminuées éventuellement des dépréciations des montants non recouvrables.

Avantages du personnel

Départ en retraite :

Le Groupe applique la norme IAS 19 dans sa version 2012 (avant révision applicable aux exercices ouverts à compter du 1/1/2013) ayant considéré que l'application de la norme IAS 19 révisée n'induirait pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau du Groupe. Seules les indemnités de départ en retraite font l'objet d'une évaluation. Le Groupe a souscrit un contrat d'assurance financier. Ce contrat est assimilable à un régime à prestation définies et les fonds investis constituent des actifs du régime. Parallèlement, la provision pour engagement de retraite a été simulée, selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs. L'hypothèse de provisionnement correspond à un départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

La variation de l'engagement, net des actifs du régime, est comptabilisée en résultat net (y compris les écarts actuariels).

Actions gratuites

Conformément à IFRS 2 une charge doit être comptabilisée au titre des octrois d'actions gratuites afin de refléter les services rendus par les salariés ou mandataires. La contrepartie de cette charge est portée au poste réserves consolidées. Le principe d'évaluation de la charge est le suivant :

- chaque action est valorisée à la juste valeur des actions gratuites attribuées; c'est-à-dire au cours de bourse unitaire à la date d'attribution des actions, diminué éventuellement d'un montant reflétant les conditions de marché et autres caractéristiques telles que l'absence de dividende ou des clauses d'incessibilité post-acquisition. Cette juste valeur est figée à la date d'attribution. Elle ne fait pas l'objet de réestimations ultérieures en fonction de l'évolution du cours de bourse.

- la juste valeur est ensuite multipliée par le nombre d'actions acquises par les bénéficiaires, salariés ou mandataires.

Lorsque le plan d'attribution d'actions gratuites comprend une condition de présence au sein du Groupe à la fin de la période d'acquisition pour que l'octroi devienne définitif, la charge est alors lissée sur la durée de la période d'acquisition.

Chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. De même ces produits sont comptabilisés lorsque le contrôle effectif des biens incombe au propriétaire.

Impôts sur les sociétés et impôts différés

Les impôts différés sont calculés et pris en compte pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante ainsi que sur les déficits fiscaux selon la méthode du report variable. La base fiscale dépend des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les actifs d'impôts ne sont pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. En effet, la probabilité de recouvrement a été estimée comme insuffisante.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés.

NOTE 3 Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe DMS au 30 juin 2013 intègrent les comptes des sociétés suivantes. Toutes les sociétés consolidées le sont par **intégration globale**.

Société	Forme juridique	Ville	N° SIREN	Qualité	Taux de détention par la société-mère	
					Direct	Indirect
DMS	S.A.	Montpellier (Mauguio)	389 873 142	Société-mère	N/A	N/A
APELEM	S.A.S	Nîmes	319 996 146	Filiale	100,00%	-
MEDILINK	E.U.R.L.	Montpellier (Mauguio)	389 288 044	Filiale	100,00%	-
APELEM Korea	Ltd	Séoul (Corée du Sud)		Filiale	0%	100% (1)
APELEM Espagne	S.A.	Barcelona (Espagne)		Filiale	0%	51,00% (2)

(1) APELEM Korea est détenue à 100% par APELEM SAS (France), le Groupe détient donc un pourcentage d'intérêt de 100% dans APELEM Korea

(2) APELEM Espagne est détenue à 51% par APELEM SAS (France), le Groupe détient donc un pourcentage d'intérêt de 51.00% dans APELEM Espagne.

Conformément à la norme normes IAS 27 (Etats financiers consolidés et individuels), les filiales présentées ci-avant sont considérées sous contrôle de la société mère et consolidées à ce titre.

Entreprises exclues du périmètre de consolidation

La société Russe « SPECTRAP » détenue à 33% par APELEM est exclue du périmètre de consolidation. La dimension de cette société et le pourcentage de détention ont un impact négligeable pour le Groupe alors même qu'il existe des difficultés à obtenir des informations financières fiables dans un délai raisonnable eu égard aux délais de publication du Groupe.

Principales acquisitions et cessions de la période

La société APELEM a créé le 2 janvier 2013 une filiale en Corée du Sud dénommée APELEM Korea. L'objet principal de cette filiale étant de distribuer les produits APELEM sur de nouveaux marchés.

NOTE 4 Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	30/06/2013			31/12/2012		
	Coûts	Dépréciation	Net	Coûts	Dépréciation	Net
Concessions, brevets, licences	594	461	133	590	441	149
Frais de R&D	4 375	3 198	1 177	3 955	2 898	1 057
Goodwill	3 773	2 801	972	3 773	2 801	972
Autres actifs incorporels	44	0	44	0	0	0
TOTAL	8 786	6 461	2 325	8 317	6 140	2 178

La variation des immobilisations incorporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Acquisition	Diminution	Virement de poste	Clôture
Concessions, brevets, licences	590	4			594
Frais de R&D	3 955	420			4 375
Goodwill	3 773	-			3 773
Autres actifs incorporels	-	44			44
TOTAL	8 317	468	-	-	8 786

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Dotations	Perte de valeur	Reprise	Clôture
Concessions, brevets, licences	441	20			461
Frais de R&D	2 898	301			3 198
Goodwill	2 801				2 801
Autres actifs incorporels	-				-
TOTAL	6 140	321	-	-	6 461

Le goodwill est constitué exclusivement de l'écart d'acquisition de la filiale APELEM. Ce goodwill a fait l'objet de dépréciations successives pour perte de valeur :

- au titre de l'exercice 2005 d'un montant de 2.300 K€
- au titre de l'exercice 2009 d'un montant de 500 K€, ramenant sa valeur nette à 973 K€.

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) identifiées selon les entités juridiques opérationnelles auxquelles il se rapporte. Le montant recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est déterminé sur la base de calculs de la valeur d'utilité.

La valeur de l'UGT d'APELEM estimée au 31 décembre 2012 est la moyenne de deux méthodes d'évaluation par les flux de trésorerie disponibles (méthode DCF).

- Pour une première méthode, la valeur terminale est fondée sur un taux de croissance à l'infini d'un flux normatif ;
- Pour une deuxième méthode, la valeur terminale est le résultat d'un multiple des ventes de la dernière période de prévision des flux de trésorerie.

Les estimations de flux futurs de trésorerie actualisés calculés au 31 décembre 2012 ont pris en compte un taux d'actualisation de 14,34 % et un taux de croissance à l'infini de 1%. Le coefficient de multiple des ventes retenu est de 2,59.

Les évaluations ainsi effectuées au 31 décembre 2012 n'ont pas conduit à constater des dépréciations sur le goodwill.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité des mesures d'excédents de valeurs recouvrables par rapport aux valeurs comptables, en fonction de la variation des taux d'actualisation, de croissance et de coefficient de multiple :

Impact en % excédent de la valeur recouvrable par rapport à la valeur comptable	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini		Multiple des ventes	
	- 1%	+ 1%	- 0,50%	+ 0,50%	- 25%	+ 25%
Variation hypothèses	- 1%	+ 1%	- 0,50%	+ 0,50%	- 25%	+ 25%
Variation en % de l'excédent	12%	-11%	-1%	1%	-45%	45%

Aucun des scénarios décrits ci-dessus n'induirait une dépréciation potentielle du goodwill.

Les frais de R&D se ventilent comme suit par activité :

Frais de R&D (K€)	Ostéo / Dopplers	Radiologie	Total
Brut Ouverture	1 297	2 657	3 955
Acquisition	177	243	420
Diminution	-	-	-
Brut clôture	1 474	2 900	4 375
Amortissements ouverture	1 024	1 874	2 898
Dotation	73	228	301
Reprise	-	-	-
Amortissement clôture	1 097	2 102	3 198
TOTAL FRAIS DE R&D	377	799	1 177

NOTE 5 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	30/06/2013			31/12/2012		
	Coûts	Dépréciation	Net	Coûts	Dépréciation	Net
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	1 013	794	219	1 013	780	233
Matériel et outillage	583	405	178	699	420	280
Agencements et autres	795	504	291	770	479	292
TOTAL ACTIFS CORPORELS	2 391	1 704	687	2 483	1 679	805

La variation des immobilisations corporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Acquisition	Diminution	Virement de poste	Clôture
Terrains	-				-
Constructions	1 013				1 013
Matériel et outillage	699	41	- 158		583
Agencements et autres	770	26	- 1		795
TOTAL	2 483	67	- 159	-	2 391

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Dotations	Perte de valeur	Sortie	Clôture
Terrains	-				-
Constructions (1)	780	14			794
Matériel et outillage	420	26	-	41	405
Agencements et autres	479	25			504
TOTAL	1 679	67	-	41	1 704

- (1) Bail à construction d'une durée de 30 ans (fin 30 avril 2020) : à l'expiration du bail par arrivée du terme ou par résiliation amiable ou judiciaire, toutes les constructions édifiées par le preneur comme toutes améliorations, deviendront de plein droit la propriété du bailleur. Le bail à construction porte sur le bâtiment de Nîmes : usine de fabrication et bureaux de la société APELEM. Il s'agit de l'actif le plus significatif mais il n'est aucunement stratégique pour la Société. L'activité du Groupe n'est pas dépendante de cet actif.

NOTE 6 Actifs financiers non courants

Actifs financiers :

Actifs financiers (K€)	30/06/2013	31/12/2012
Titres de participation	31	31
Autres (dont dépôts et cautionnement)	46	51
TOTAL	77	82

Les titres de participation (31 K€) ne sont pas consolidés et concernent la société Russe SPECTRAP, société détenue à 33%. La non consolidation provient des difficultés de la société à diffuser au Groupe des informations fiables dans un délai raisonnable. La valorisation de cette participation n'a pas été réajustée car elle est non significative pour le Groupe.

Participations dans les entreprises associées :

Néant, aucune participation n'est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

NOTE 7 Stocks

Les méthodes d'évaluation des stocks sont décrites dans la note de l'annexe relative aux principes comptables et se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	30/06/2013			31/12/2012			variation N/N-1 net
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Matières premières, approvisionnement	5 186	640	4 546	6 119	681	5 439	-893
En cours de production	1 881	0	1 881	879	0	879	1 002
Produits finis	857	11	846	265	11	255	591
Marchandises	53	53	0	53	53	0	0
TOTAL	7 977	704	7 273	7 317	744	6 573	700

L'évaluation des dépréciations sur stocks a été effectuée à partir du risque commercial pesant sur les stocks compte tenu des caractéristiques techniques (risque d'obsolescence), de la gamme de produit et de la politique commerciale développée par le Groupe.

NOTE 8 Créances clients

Le poste client se décompose comme suit :

K€	30/06/2013	31/12/2012	variation
Créances clients	4 871	6 269	-1 398
Clients douteux	1 686	1 709	-23
Factures à établir	3		3
Provisions pour dépréciation	-1 471	-1 505	34
TOTAL	5 090	6 473	-1 383

Le montant des créances échues et non provisionnées s'élève à 1 840 K€ au 30 juin 2013.

NOTE 9 Autres actifs courants

Ils se décomposent comme suit :

K€	30/06/2013	31/12/2012	variation
Fournisseurs débiteurs et acomptes	131	132	- 1
Personnel	13	17	- 4
Impôt sur les bénéfices	538	621	- 83
Impôts et taxes	587	587	-
Autres créances	334	250	84
Charges constatées d'avance	267	140	127
TOTAL	1 870	1 747	123

Le poste créances d'impôt sur les sociétés correspond aux crédits d'impôt (CIR et CICE) calculés sur les sociétés DMS, APELEM et MEDILINK.

NOTE 10 Trésorerie

K€	30/06/2013	31/12/2012	variation
Valeurs mobilières de placement			
Comptes à terme	506	1 552	-1 046
Disponibilités	3 002	3 748	-746
Total Trésorerie active	3 508	5 300	-1 792
Banques créditrices			
Mobilisations de créances a)	- 1 547	- 2 288	741
Total trésorerie passive	- 1 547	- 2 288	741
Trésorerie Nette	1 961	3 012	-1 051

- a) Les mobilisations de créances figurent au passif du bilan sur la ligne « Dettes financières (part < 1 an) ». Pour le détail des dettes financières, se référer à la Note 11

NOTE 11 Passifs financiers

Avances conditionnées :

Les avances conditionnées d'un montant global de 694 K€, sont constituées d'avances sans intérêts consenties par :

- La COFACE dans le cadre d'une assurance prospection commerciale (79 K€, comme au 31 décembre 2012) ;
- OSEO et la Région Languedoc-Roussillon à hauteur de 405 K€ dans le cadre d'un programme d'aide à l'innovation (montant déjà perçu au 31 décembre 2012) ;
- La Région Languedoc-Roussillon pour 210 K€ afin de financer un programme de développement (montant perçu sur le premier semestre 2013).

Ventilation des dettes financières

Dettes financières à long terme (>1 an) (K€)	30/06/2013	31/12/2012	variation
Avances conditionnées (part >1 an) (a)	615	405	210
Emprunts (part >1 an)	21	36	-15
Emprunts (part >5 ans)		0	0
TOTAL	636	441	195

-

Dettes financières à moins d'un an (K€)	30/06/2013	31/12/2012	variation
Avances conditionnées (a)	79	79	0
Emprunt (part <1 an)	31	30	1
<i>Sous total</i>	110	109	1
Banques créditrices		0	0
Mobilisations de créances (b)	1 547	2 288	-741
<i>Sous total</i>	1 547	2 288	-741
TOTAL	1 658	2 397	-739

Total des dettes financières (K€)	30/06/2013	31/12/2012	variation
Avances conditionnées (a)	694	484	210
Emprunts bancaires	52	66	-14
Banques créditrices	0	0	0
Mobilisations de créances (b)	1 547	2 288	-741
TOTAL	2 294	2 838	-544

(a) L'encours d'avance liée à la dette financière non bancaire du Groupe et relative au contrat d'assurance prospection COFACE s'élève à 79 K€ pour le Groupe au 30 juin 2013, cette avance a fait l'objet d'un remboursement intégral en août 2013.

Par ailleurs, le Groupe a bénéficié en 2012 d'une aide à l'innovation financée sur fonds de l'OSEO et du Conseil Régional du Languedoc Roussillon d'un montant total de 540 K€ dont 405 K€ déjà reçus au 31 décembre 2012. Ces fonds devraient être remboursés par échéances trimestrielles à compter de septembre 2014 jusqu'en juin 2016.

Le Groupe a aussi bénéficié sur le premier semestre 2013 d'une avance remboursable « ASTRE » octroyée par la Région Languedoc-Roussillon pour un montant total de 300 K€ dont 210 K€ déjà reçus sur la période. Ces fonds devraient être remboursés par échéances trimestrielles à compter d'avril 2016 jusqu'en janvier 2021.

(b) Le financement du Groupe à court terme était assuré au 30 juin 2013 par des mobilisations de créances pour un montant cumulé de 1 547 K€ (dont 1 497 K€ de mobilisations de créances clients). Il n'existe pas de transfert substantiel des risques et avantages liés à ces créances clients en l'absence du transfert du risque d'impayé et du risque de retard de paiement.

NOTE 12 Variation des dotations aux provisions

Bilan

K€	31/12/2012	Augment°	Diminution	30/06/2013
Provision pour litiges	81	20	-17	84
Provision pour risque couverture de change				
Provision pour restructuration				
<i>Sous total provisions court terme</i>	81	20	-17	84
Indemnités de retraite (long terme)	22		-6	16
<i>Sous total provisions long terme</i>	22	0	-6	16
TOTAL	103	20	-23	100

Dotations aux provisions (compte de résultat)

K€	30/06/2013
Augmentation des provisions	20
Diminution des provisions	-23
Variation des dépréciations de stocks	-40
Variation des dépréciations de créances clients	-34
TOTAL	-77

NOTE 13 Autres dettes

Le poste est ventilé ainsi :

K€	30/06/2013	31/12/2012	variation
Fournisseurs	3 897	4 722	-825
Avances reçues	42	184	-142
Personnel	320	370	-50
Organismes sociaux	400	540	-140
Etats, TVA	295	130	165
Autres dettes fiscales et sociales	153	247	-94
Autres dettes	66	39	27
Produits constatés d'avance	0	0	0
Autres dettes	1 276	1 510	-234
TOTAL	5 173	6 232	-1 059

NOTE 14 Engagements de retraite

Les engagements de retraite provisionnés au bilan sont relatifs à la part de l'engagement non couverte par le contrat d'assurance souscrit (cf. Note sur les principes comptables). Les variations de cet engagement sont comptabilisées au sein du résultat net (y compris les écarts actuariels).

Les hypothèses de calcul retenues au 30 juin 2013 sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.
- DMS utilise comme taux d'actualisation le taux IBOXX, soit 3,22% au 30 juin 2013
- Table de mortalité : INSEE 2008
- Convention collective : métallurgie cadres et non cadres
- Turn over faible pour les cadres et les ouvriers, et turn over fort pour les employés et techniciens
- Evolution des salaires : 1%

Provision au 31/12/2012	22 K€
<u>Provision au 30/06/2013</u>	<u>16 K€</u>
Variation	-6 K€

DMS utilise comme taux d'actualisation le taux IBOXX, soit 3.22 % au 30/06/2013.

NOTE 15 Autres engagements hors bilan

Le poste est ventilé ainsi :

K€	30/06/2013	31/12/2012	variation
Privilège Trésor	0	0	0
Cautions et garanties	3 800	5 650	-1 850
Nantissements	0	0	0
Retour à meilleure fortune	0	0	0
TOTAL	3 800	5 650	-1 850

Les « cautions et garanties » (3 800 K€) correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Apelem.

Litiges :

Un litige opposait DMS à un utilisateur de matériel, ce dernier sollicitait le remboursement du matériel et de la maintenance ainsi que des dommages et intérêts. En date du 13 juin 2013 le tribunal de grande instance de Marseille a condamné la société à verser 20 K€ à l'utilisateur. Aucun appel n'est interjeté par les parties et cette somme a été provisionnée dans les comptes au 30 juin 2013.

DMS a procédé début 2011 à un plan de licenciement économique de 7 personnes, ces salariés, contestant le motif du licenciement, ont entamé une procédure au tribunal des prud'hommes en 2011.

En février 2013 DMS a été condamnée en première instance dans le cadre de cette affaire pour un montant total de 118K€ ; Compte tenu de l'analyse de ses avocats et de la faible probabilité de maintien de ce premier jugement, la société a décidé de faire appel de cette décision et n'a pas estimé devoir constituer de provision au 30 juin 2013.

En mars 2013 la société DMS a reçu une convocation devant le bureau de conciliation du tribunal des prud'hommes à la demande d'un salarié. La conciliation n'a pas abouti et l'affaire devait être plaidée devant le bureau de jugement en février 2014. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier, la société n'estime pas devoir constituer de provision au 30 juin 2013.

NOTE 16 Produits des activités ordinaires

Le poste est ventilé ainsi :

Produits des activités ordinaires (K€)	30/06/2013	30/06/2012	variation N/N-1
Vente de marchandises		292	-292
Biens et services vendus	8 614	11 814	-3 200
TOTAL	8 614	12 106	-3 492

NOTE 17 Autres produits opérationnels

Le poste est ventilé ainsi :

Autres produits (K€)	30/06/2013	30/06/2012	variation N/N-1
Subvention d'exploitation	65	0	65
Production immobilisée	366	314	52
Crédits d'impôts	187	192	-5
Autres	236	172	64
TOTAL	854	678	176

Le poste « Autres produits opérationnels » inclut notamment 187 K€ de crédit d'impôt recherche 2013.

NOTE 18 Frais de personnel

Le poste est ventilé ainsi :

Frais de personnel (K€)	30/06/2013	30/06/2012	variation N/N-1
Salaires	1567	1488	79
Charges sociales	679	629	50
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	-37	0	-37
Charges liées au paiement en actions	218	158	60
TOTAL	2 427	2 275	152

L'effectif moyen s'établit à 84 salariés contre 85 au 30 juin 2012.

La charge de 218 K€ relative aux paiements en actions traduit l'étalement du cout du plan d'actions gratuites décidé par le Conseil d'Administration du 31 mai 2012 sur la durée de la période d'acquisition. (Cf. Note 23 pour plus de détail de ce plan)

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est un nouveau crédit d'impôt Français mis en œuvre par les autorités à compter de l'année 2013. Le crédit estimé au 30 juin 2013 a été comptabilisé conformément à IAS 19 en réduction des charges de personnel.

NOTE 19 Autres charges opérationnelles

Le poste « Autres charges opérationnelles » inclut conformément à la recommandation CNC 2009-R.03 :

- Les rubriques autres produits et charges opérationnels ne sont alimentées que dans la mesure où un événement majeur intervenu pendant la période est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Ainsi ceux-ci sont en nombre très limités et de montants particulièrement significatifs ;
- Ces éléments doivent être précisément décrits (en montant et nature) dans une note annexe conformément à IAS 1.975 et présentés séparément lorsqu'ils sont matériels (IAS 1.85).

Le poste est ventilé ainsi :

Autres charges opérationnelles (K€)	30/06/2013	30/06/2012	variation N/N-1
Autres charges	52	39	13
Impôts et taxes	130	139	-9
TOTAL	182	178	4

NOTE 20 Résultat financier

Le poste est ventilé ainsi :

Résultat financier K€	30/06/2013	30/06/2012	variation N/N-1
Produits des placements	8	7	1
Gains de change	3	8	-5
Autre			
Produits financiers	11	15	-4
Intérêts des emprunts et financements court terme	9	30	-21
Pertes de change	12	14	-2
Dépréciations			
Autres			
Charges financières	21	44	-23
RESULTAT FINANCIER	-10	-29	19

NOTE 21 Impôts

Impôts différés :

Un périmètre d'intégration fiscale est constitué par les sociétés DMS, APELEM et MEDILINK.

Du fait des pertes enregistrées sur les derniers exercices les impôts différés relatifs aux reports déficitaires ne sont pas comptabilisés car leur recouvrabilité n'est pas considérée à la date de clôture comme suffisamment probable.

Au 30 juin 2013 le Groupe DMS détient 8 814 K€ d'impôts différés actifs liés à des déficits reportables non-inscrits au bilan du groupe :

Déficits reportables - K€	Base	IS 33,33%
Périmètre d'intégration fiscale (DMS, APELEM, MEDILINK)	26 441	8 814
TOTAL	26 441	8 814

Comme indiqué dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2012 les montants indiqués ci-dessus tiennent compte de l'impact sur les déficits reportables du Groupe des rectifications relatives à la vérification de comptabilité de la société DMS pour les exercices 2008 à 2010. Ces rectifications d'un montant de -675 K€ ont en effet fait l'objet d'une acceptation par DMS en date du 7 février 2013.

Preuve d'impôt :

La preuve d'impôt consiste à rapprocher la charge ou le produit d'impôt comptabilisé au compte de résultat et la charge d'impôt théorique.

Le taux d'impôt sur les sociétés au titre au 1^{er} semestre 2013 est de 33,33%, la base de détermination des impôts différés actifs est le résultat fiscal des sociétés françaises.

En K€	30/06/2013		31/12/2012	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Résultat comptable avant impôt	-942		-467	
Charge ou produit théorique d'impôt		314		156
Dépréciation écart d'acquisition				
IFA comptabilisés en perte et régularisation d'IS				
Autres différences permanentes	-104	-35	-6	-2
Impôts différés actifs non pris en compte	-837	-279	-461	-154
Divers				
TOTAL		0		0
Charge (-) ou Produit (+) d'impôt comptabilisé		0		0

NOTE 22 Information sectorielle

L'information sectorielle du Groupe, depuis l'application d'IFRS 8 au 1er janvier 2009, est présentée selon les données de gestion fournies en interne à la Direction pour le pilotage des activités, la prise de décision et l'analyse de la performance des activités.

Au niveau du Groupe DMS, le découpage des activités a été réalisé en fonction des deux activités principales du Groupe. La ventilation est la suivante :

Activités
Ostéodensitométrie
Radiologie

Information sectorielle:

	Radiologie	Osteodensitométrie	Total 30/06/2013
Chiffre d'affaires total	7 667	3 259	10 926
Elimination du CA inter activités	-1 025	-1 287	-2 312
CA sur clients externes	6 642	1 972	8 614
Résultat opérationnel	-700	-20	-720
Retraitements de consolidation	7	-219	-212
Résultat opérationnel consolidé	-693	-239	-932
Résultat financier consolidé	-15	5	-10
Charge d'impôt consolidée			
Résultat net consolidé	-708	-234	-942
Actifs sectoriels	13 731	3 560	17 291

Les données ci-dessus sont évaluées selon les mêmes principes que ceux utilisés pour les états financiers consolidés. L'évaluation des actifs sectoriels est constituée de l'ensemble des actifs à l'exception des instruments financiers et de la trésorerie.

	Radiologie	Osteodensitométrie	Total 30/06/2012
Chiffre d'affaires total	10 259	3 037	13 296
Elimination du CA inter activités	-67	-1 122	-1 190
CA sur clients externes	10 192	1 915	12 106
Résultat opérationnel	-356	-193	-549
Retraitements de consolidation			
Résultat opérationnel consolidé	-356	-193	-549
Résultat financier consolidé	-33	4	-29
Charge d'impôt consolidée			
Résultat net consolidé	-389	-189	-578

Information relative aux produits des activités ordinaires ventilés par zone géographique

	30/06/2013	30/06/2012
Afrique	1 240	4 986
Amérique du Nord et du Sud	1 097	128
Asie	724	861
Europe *	4 071	5 587
Moyen Orient	1 482	544
Océanie	0	0
TOTAL	8 614	12 106

* dont 2 222 K€ de chiffre d'affaires réalisé en France sur le premier semestre 2013 (contre 1 501 K€ pour le premier semestre 2012).

Information relative aux actifs non courants

La répartition des actifs non courants du Groupe entre ceux situés en France et ceux situés à l'étranger est la suivante :

en K€	France	Etranger	Total 30/06/2013
Actifs non courants	3 066	23	3 089

NOTE 23 Gestion des capitaux propres et Capital social

Gestion des capitaux propres

Dans le cadre de la gestion de ses capitaux propres, le Groupe DMS a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation et d'assurer un retour sur investissement à ses actionnaires. Le Groupe DMS gère la structure de ses capitaux propres et procède à des ajustements au regard de l'évolution des conditions économiques et des nécessités d'investissements du Groupe.

Evolution du capital

Le Conseil d'Administration du 28 février 2013 a constaté l'émission de 5 532 actions nouvelles par exercice de 5 529 BSA D. La constatation de l'exercice de ces bons impacte le capital de + 895 € et la prime d'émission de + 1 409 €.

Récapitulatif des BSA D :

	BSA D
Date d'échéance des bons	30/04/13
Prix d'exercice des bons pour acquérir 1 action DMS	0,34 €
Nombre de bons nécessaires à l'achat d'une action	1,00
Nombre de bons attribués à l'origine	13 891 911
Nombre de bons exercés en 2010	11 155
Nombre de bons radiés au 31/12/2010	
Nombre de bons restant à exercer au 31/12/2010	13 880 756
Nombre de bons exercés en 2011	17 858
Nombre de bons radiés au 31/12/2011	
Nombre de bons restant à exercer au 31/12/2011	13 862 898
Nombre de bons exercés en 2012	9 299
Nombre de bons devenus caducs au 30/04/2012	
Nombre de bons radiés au 31/12/2012	
Nombre de bons restant à exercer au 31/12/2012	13 853 599
Nombre de bons exercés au 1er semestre 2013	14 197
Nombre de bons devenus caducs au 30/04/2013	13 839 402
Nombre de bons radiés au 30/06/2013	-
Nombre de bons restant à exercer au 30/06/2013	-

Pour information, 12 967 BSA D exercés au titre des mois de mars et avril 2013 ont fait l'objet d'une constatation d'augmentation de capital par le Conseil d'Administration de DMS tenu le 11 juillet 2013, 12 967 actions ont été délivrées pour un montant total de souscription de 4 408,78 € soit un impact sur le capital de +2 097,67 € et une augmentation du poste prime d'émission de 2 311,11 €.

Le même Conseil d'Administration a constaté la caducité de 13 839 402 BSA D venus à échéance le 30 avril 2013.

Actions gratuites

L'assemblée générale extraordinaire du 20 juillet 2011 avait autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de 38 mois à compter de la date de l'assemblée, à procéder, en une ou plusieurs fois, au profit de certains salariés ou mandataires sociaux exerçant leurs fonctions ou mandats soit dans la société DMS soit dans une de ses filiales, et dans la limite de 10% du capital social, à une attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre. Usant de cette autorisation le Conseil d'Administration du 31 mai 2012, à qui il avait été délégué le pouvoir de déterminer l'identité des bénéficiaires et les conditions d'attribution, a décidé l'attribution de 4 584 063 actions. L'attribution des actions gratuites à leurs bénéficiaires ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de 2 ans, pendant laquelle les bénéficiaires doivent rester au service du Groupe et respecter notamment des conditions d'implication et de performance individuelle. La durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires a été fixée à 2 ans.

La valeur du plan d'attribution a été déterminée de la manière suivante :

	Plan du 31/05/2012	TOTAL
Nombre d'actions gratuites totales attribuées à l'origine (A)	4 584 063	4 584 063
Date du Conseil décidant l'attribution	31/05/2012	
Fin de période d'acquisition	31/05/2014	
Fin de période d'incessibilité	31/05/2016	
Cours de l'action à la date d'attribution (B)	0,19 €	
Valeur du plan (A)*(B)	870 971,97 €	870 971,97 €

Cette valeur déterminée est passée en charges de personnel de manière lissée sur la durée de la période d'acquisition. L'impact sur les comptes au 30 juin 2013 est de 218 K€ en charges de personnel avec pour contrepartie les réserves consolidées (contre -36 K€ comptabilisés au 30 juin 2012 au titre du lissage de la charge avec comme contrepartie les réserves consolidées et -122 K€ au titre de la contribution patronale sur l'attribution).

Le nombre d'actions du plan représente 6,16% du capital au 30 juin 2013 et 5,8% du capital après effet potentiel maximal de dilution relatif à ces mêmes actions.

Autres éléments :

L'affectation du résultat de l'exercice 2012 (perte de 4 245 K€) de la société DMS a été approuvée lors de l'assemblée générale du 28 juin 2013. La perte a été affectée au poste report à nouveau.

Actions d'auto-contrôle

Le nombre d'actions propres détenues par DMS au 30 juin 2013 s'établit à 122 958.

NOTE 24 Résultat par action

	30/06/2013	30/06/2012
Numérateur (en K€)		
Résultat net part du Groupe	-932	-578
Dénominateurs		
Nombre moyen d'actions en circulation (a)	74 419 451	47 370 671
Nombre moyen d'actions après dilution (a)	79 016 481	50 443 907
Résultat par actions (en euros)		
Résultat net part du Groupe par action	-0,01	-0,01
Résultat net part du Groupe par action dilué	-0,01	-0,01

(a) Détail nombre d'action avant et après dilution :

	Nombres d'actions	Coeff pondération temps	Nombre d'actions moyen
Nb actions à l'ouverture de l'exercice	74 416 624	100%	74 416 624
Emission du 28/03/2013	5 532	51%	2 827
Nombre d'actions moyen avant dilution			74 419 451
Actions dilutives			
Actions gratuites du 31/05/2012	4 584 063	100%	4 584 063
BSA D exercés sur la période 2013	12 967	100%	12 967
Nombre d'actions moyen après dilution			79 016 481

* bons devenus caducs au 30 avril 2013 exclus

NOTE 25 Autres informations

Dépenses de Recherches et développement :

Sur le 1^{er} semestre 2013, le Groupe DMS a investi environ 5,63 % de son chiffre d'affaires dans la R & D, soit environ 0,49 M€, contre 3,03% en 2012, ventilés de la façon suivante :

K€	30/06/2013	31/12/2012
Masse salariale imputée à la R&D	485	846
Achats, fournitures, matériels et documentations		
Déplacements, participations à des conférences scientifiques		
Frais de projets		
Etudes et recherches extérieures		
Redevances sur brevets et licences		
Autres charges		
TOTAL	485	846

Transactions concernant les entreprises liées

Les transactions entre DMS et ses filiales, qui sont des parties liées au Groupe, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans la présente note.

Intérêts des dirigeants dans le plan d'actions gratuites

Comme indiqué en Note 23 le Groupe a mis en place un plan d'actions gratuites par décision de son Conseil d'Administration du 31 mai 2012.

Les dirigeants membres des organes sociaux de direction se sont vus attribuer par ce plan :

- Pour Monsieur Jean-Paul ANSEL, Président-Directeur Général : 2 351 565 actions ;
- Pour Monsieur Samuel SANCERNI, Administrateur et Directeur Général Délégué : 1 860 415 actions.

Rémunération des membres de la Direction

Composition des membres de la direction :

Monsieur Jean-Paul ANSEL, Président-Directeur Général et Samuel SANCERNI, Administrateur et Directeur Général Délégué.

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction s'établit à 92 K€ (hors charges sociales, engagements de retraite et avantages en nature).

La direction estime que seules les personnes ci-dessus mentionnées répondent à la notion de dirigeants telle que prévue par la norme IAS 24. Par ailleurs il est précisé que Samuel Sancerni, salarié au titre de Directeur Export ne perçoit pas de rémunération au titre de ses fonctions de membre de la Direction comme Directeur Général Délégué.

K€	30/06/2013	30/06/2012
Salaires Bruts et autres avantages à court terme	90	90
Jetons de présence	2	8
Avantages en nature		
Indemnités de départ		
Avantages postérieures à l'emploi		
Avantages sur capitaux propres		
Total	92	98

3 DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2013

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Mauguio, le 24 septembre 2013

Jean-Paul Ansel
Président Directeur général

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2013

Consultants Auditeurs Associés

Montpellier Millénaire
90 rue Didier Daurat
34170 Castelnau-le-Lez

Deloitte & Associés

Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Société Anonyme

393, rue Charles Lindbergh
34130 Mauguio

• Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2013

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013

Consultants Auditeurs Associés
Montpellier Millénaire
90 rue Didier Daurat
34170 Castelnau-le-Lez

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Société Anonyme
393 rue Charles Lindbergh
34130 Mauguio

• Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2013

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Diagnostic Medical Systems, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés

Montpellier et Marseille, le 25 septembre 2013

Les Commissaires aux Comptes

Consultants Auditeurs Associés

Deloitte & Associés

Luc Péron

Dominique Descours

Christophe Perrau